

Initiatives parlementaires

mariages, l'alcoolisme et le mauvais traitement des enfants. Les répercussions monétaires peuvent se mesurer par des coûts plus élevés en soins de santé, en prestations d'aide sociale, en maintien de l'ordre et en établissements carcéraux.»

Ce sont tous des problèmes, je vous le rappelle, monsieur le Président, que le vérificateur général a soulevés, hier, pour la société aussi. Mais, c'est amplifié et emphasé dans les communautés où c'est encore pire. Résoudre les problèmes de logement dans les réserves pourrait réduire le coût des services de santé et de l'aide sociale, tout en améliorant les normes sociales et de santé. Alors, ce que le vérificateur général disait hier, au niveau de la société en général, on constate que dans les réserves, le problème est pire et que le temps presse pour le résoudre.

Il y a quelques faits aussi que j'aimerais tirer du rapport du ministère des Affaires indiennes de 1993. D'ailleurs, je suis resté marqué par la présentation des fonctionnaires du ministère des Affaires indiennes au Comité des affaires autochtones, la première fois qu'ils s'y sont présentés. Ils sont venus nous avouer candidement qu'effectivement, la population autochtone croissait à raison de presque 5 p. 100 par année, c'est-à-dire le double de la croissance canadienne. Ils nous ont également dit que dans les faits, ils savaient qu'il manquait de logements, mais que malheureusement, les fonds n'étaient pas disponibles et que donc, les gens étaient condamnés, comme je l'ai dit tout à l'heure, à vivre peut-être trois ou quatre générations sous le même toit.

Donc, dans leur présentation, ils nous disaient qu'il existait à peu près 72 000 logements pour les Premières nations, 42 p. 100 ne respectant pas les normes canadiennes d'habitation, 16 p. 100 requérant l'installation de systèmes de plomberie et de systèmes sanitaires. C'est presque inadmissible, dans notre société aujourd'hui, de ne pas avoir de système sanitaire. Vingt-neuf p. 100 n'ont pas d'eau courante. Qui imaginerait, ici, dans cette auguste salle, que des choses comme ça pourraient encore exister? Certainement pas chez nous; on a l'eau courante. Mais 29 p. 100 des résidences sur les réserves n'ont pas d'eau courante, 26 p. 100 n'ont pas de services d'égoût. Il m'arrive même de rencontrer des membres des conseils de bande et ils me disent: «Monsieur Bachand, pouvez-vous intervenir auprès du ministre pour essayer de le sensibiliser à notre cause? On n'a pas d'égoûts sur notre réserve, on n'a pas d'eau courante.» Et cela se produit de façon assez régulière.

Les subventions n'ont pas augmenté depuis 1984, alors que la population autochtone a augmenté, elle, de 5 p. 100 par année, créant un besoin important du côté du logement. Alors, on comprend qu'on soit obligés, maintenant, de dire aux autochtones: «Restez à 10, 15, 20 sous le même toit, parce que le financement n'est pas là et malheureusement, votre population augmente.» Les conditions, donc, ne cessent de se détériorer et on peut sans gêne dire que les conditions de vie du côté des réserves sont les pires au Canada. Je l'ai dit tout à l'heure, c'est le Tiers monde du Canada.

Il y a des solutions. On peut créer des établissements de prêts autochtones, entre autres. Mais, avant que cela ne soit fait, naturellement, la Société canadienne d'hypothèques et de loge-

ment devrait, avec le ministère des Affaires indiennes, décider une fois pour toutes qui a juridiction là-dedans, parce que la Société canadienne d'hypothèques et de logement relève de Travaux publics Canada.

• (1805)

Donc, comme je vous le disais plus tôt, c'est le fouillis. Il faudrait resserrer du côté de la gestion et remettre le tout à un seul organisme ou à un seul ministère.

Je vais me dépêcher, car vous me signalez, monsieur le Président, qu'il ne me reste plus qu'une minute. J'aurais aimé en parler plus longuement, car ces gens n'ont pas souvent la possibilité de s'exprimer par notre entremise et montrent un degré de détresse.

On disait tout à l'heure, et le chef des Premières nations l'a dit, que le livre rouge avait beaucoup d'implications, il y avait des engagements, mais il n'y a eu aucun avancement en ce qui concerne le logement. La politique du logement est encore à l'étude. Il n'y a pas assez de concertation avec les nations autochtones.

Je demande simplement au gouvernement de faire en sorte que le livre rouge et ses promesses soient mises en action le plus rapidement possible. C'est maintenant le temps d'agir.

[Traduction]

M. John O'Reilly (Victoria—Haliburton, Lib.): Monsieur le Président, je prends aujourd'hui la parole au sujet de la motion proposée par le député de The Battlefords—Meadow Lake.

Celui-ci s'inquiète sérieusement de la situation du logement dans bien des localités autochtones. Je sais que mon collègue est très sincère et je le félicite de porter cette question à l'attention de la Chambre. Tous les Canadiens sont d'avis, je crois, que personne ne devrait être obligé, dans notre société, de vivre dans des logements insalubres.

Je puis assurer au député que le gouvernement est parfaitement conscient du manque flagrant de foyers pour personnes âgées dans les réserves, de même que du manque de centres d'hébergement pour les personnes qui ont besoin de soins spéciaux. Nous estimons qu'il faut établir un programme de logements intégrés qui encourage et aide ces personnes à rester chez elles plus longtemps.

La stratégie de Santé Canada pour l'établissement d'une collectivité en santé, que mentionnait à l'instant le député de Peterborough, va appuyer un tel programme. En prévoyant des soins infirmiers à la maison, dans les réserves, pour les personnes qui sortent de l'hôpital et pour celles qui souffrent d'infections graves, la stratégie va permettre à un plus grand nombre d'autochtones de rester chez eux. Ce qu'il faut maintenant, c'est s'assurer que les logements opportuns existent.

C'est bien de se préoccuper des aînés, mais le député conviendra qu'il faut améliorer les conditions de logement de tous les autochtones, quel que soit leur âge, depuis les nouveau-nés jusqu'aux personnes âgées. Il ne faut pas oublier que les populations autochtones se composent en grande majorité de jeunes. Si l'on ne répond pas aussi aux besoins des jeunes et des jeunes familles, le coût de nos systèmes judiciaire, de santé et de